

Communiqué



La réunion mondiale des mines se termine avec succès et un réengagement

Phnom Penh, le 2 décembre 2011 – La réunion mondiale des mines terrestres qui a réuni plus de 1,000 délégués à Phnom Penh s’est terminée aujourd’hui marquant des progrès impressionnants vers un monde sans mines et avec un réengagement fort pour surmonter les défis restants.

"La Onzième Assemblée des États parties (11AEP) à la Convention sur l’interdiction des mines antipersonnel a été un énorme succès», a déclaré S.E. Prak Sokhonn, Ministre délégué auprès du Premier ministre du Cambodge et Président de la 11AEP. "Nous avons tiré de ce mouvement la force du passé afin de prendre un engagement tout aussi fort pour l’avenir. Nous restons concentrés sur la fin des souffrances et des pertes causées par les mines antipersonnel. "

Dans le rapport final de la 11AEP, les 158 les États parties de la Convention ont convenu de "réengager, même en période de difficultés financières afin de réaliser un monde sans mines antipersonnel, où les droits de tous sont respectés et où toutes les femmes, filles, garçons et hommes peuvent vivre dans la dignité et la prospérité. "

Alors que les défis économiques mondiaux pesaient lourdement sur l’esprit des délégués, S.E. Prak Sokhonn a émis un appel fort à l’attention de la communauté internationale pour honorer sa promesse de soutenir les objectifs de la Convention. "Nous sommes convenus, sans délai ou date d’expiration, à la coopération et de s’entraider dans la réalisation de la vision de cet instrument historique humanitaire", a déclaré S.E. "Alors que les gouvernements responsables ne doivent pas tourner le dos aux réalités financières, par défaut, nous ne devons pas défaillir à nos obligations."

Plusieurs États Parties à la Convention ont répondu à l’appel du Président de la 11AEP.

- Les Pays-Bas a déclaré que "malgré les réductions dans d’autres zones, le Gouvernement demeure convaincu de cette affaire» et a indiqué qu’ils avaient l’intention de maintenir leur contribution annuelle de 15 millions d’Euros en faveur du déminage et de l’assistance aux victimes.
- L’Autriche a déclaré que "malgré la crise financière globale, nous aurons une légère augmentation dans notre financement spécifique pour l’action de mines en 2012 pour approximativement 1,9 millions d’Euros." L’Autriche a également présenté ses premières contributions en faveur du déminage et de l’assistance aux victimes au Cambodge, en annonçant des contributions se totalisant à 400,000 Euros.
- En outre, la Nouvelle-Zélande a annoncé qu’elle verserait aux Etats-Unis plus de 1 million d’Euros en 2012 pour un projet de déminage dans le nord-est du Cambodge.

La Coopération du Sud était également en priorité à l’esprit des délégués.

AP Mine Ban Convention Implementation Support Unit

- Le Brésil a souligné qu'il contribuait pour environ 46 pour cent à toutes les ressources concernant les efforts sur le déminage menés par l'Organisation des États américains.
- En outre, l'Équateur et le Pérou ont annoncé que leur partenariat en matière de déminage des zones frontalières communes allait se poursuivre.

En plus de réitérer l'engagement de surmonter les défis futurs, la 11AEP a marqué d'importants progrès dans la poursuite de la base de la Convention visant à:

- La 11AEP a célébré le fait que Tuvalu et le Sud-Soudan ont pris place en tant que nouveaux adhérents à la Convention.
- De plus, le Ministre finlandais du développement international a annoncé que la Finlande était sur le point de devenir le 159^e Etat à adhérer à la Convention
- Quinze (15) États qui n'ont pas encore adhéré à la Convention ont assisté à la 11AEP en qualité d'observateurs, signalant leur ouverture à s'engager dans une discussion sur l'impact dévastateur des mines antipersonnel.
- Parmi ces derniers, les Etats-Unis ont indiqué qu'ils allaient continuer à revoir leur politique sur les mines et le Myanmar a indiqué que "l'étude approfondie du traité serait poursuivie."
- la Turquie a signalé la destruction de tous les stocks de mines antipersonnel, avec environ 3 millions de mines détruites.
- le Burundi et le Nigeria ont déclaré la fin de leurs obligations de déminage.
- De plus, la Guinée Bissau, la Jordanie et l'Ouganda ont annoncé qu'ils allaient terminer leurs programmes de déminage dans les prochains mois.
- Plus de 20 États parties responsables d'un nombre important de survivants ont déployé des efforts afin de répondre aux besoins des survivants et de garantir leurs droits. Le Cambodge, étant l'un des pays les plus touchés, a souligné que l'évaluation de son plan d'action national sur le handicap était en vue de préparer un plan révisé en 2012.

Décisions de la 11AEP

Le dernier jour de la 11AEP, la réunion a finalisé le rapport d'avancement de Phnom Penh, un bilan exhaustif des progrès réalisés dans la poursuite des objectifs de la Convention en 2011. De plus, la réunion finale de la 11AEP a exprimé sa "profonde inquiétude concernant l'utilisation de nouvelles mines antipersonnel" et a demandé au Secrétaire Général des Nations d'écrire à chaque Etat non Partie à la Convention "pour encourager fortement ces États à adhérer à la Convention.

La réunion a accédé aux demandes de proroger les délais de déminage comme suit:

- Algérie: La réunion a noté que la demande de l'Algérie pour une prolongation jusqu'au 1er avril 2017, semblait "exploitable" étant donné que le pays était confronté aux défis techniques de trois champs de mines.
- Le Chili a obtenu une prorogation au 1^{er} mars 2020, avec les Etats parties confiants que le Chili améliorerait le processus visant à libérer des terres et pourrait "procéder à la mise en œuvre plus rapidement que celle proposée."
- Le Congo (Brazzaville): La réunion a convenu avec "regret" d'accorder la demande d'une prolongation jusqu'au 1er janvier 2013. La Réunion, a exprimé "sa préoccupation" pour la présentation tardive qui a été présentée par le Congo et que cela signifiait qu'à partir du 1er novembre jusqu'au 2 décembre 2011, le Congo avait été non-conforme.
- la République démocratique du Congo (RDC) et l'Erythrée: La Réunion a noté que, "même s'il était peut-être regrettable qu'après presque dix ans depuis l'entrée en vigueur, un État partie était incapable de rendre compte de ce qui restait à faire, il était positif que les deux Etats avaient

l'intention de prendre des mesures pour comprendre l'ampleur véritable du défi "nouveau délai de la RDC pour le déminage ayant été fixé au 1er janvier 2015; l'Érythrée pour le 1^{er} février 2015.

Un point culminant de la 11AEP était une session spéciale pour commémorer deux décennies d'efforts pour éradiquer les mines et qui présentait le rôle des organisations non gouvernementales et des survivants des mines qui sont maintenant considérés comme des "partenaires égaux" par la Convention. Plus de 40 démineurs, des survivants, des militants et des représentants des Etats qui ont aidé à créer le mouvement ont pris une place centrale. S.E. Prak Sokhonn nota que la "première leçon de ce mouvement était de regarder le problème dans une perspective différente. En lui donnant un visage humain, nous avons clairement indiqué au monde que ce n'était pas une question militaire. C'est une question humanitaire. "

La Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel

La Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel a été adoptée à Oslo en 1997 et signée à Ottawa la même année, en entrant en vigueur en 1999.

À ce jour, 158 Etats ont adhéré à la Convention et 155 Etats ont rapporté ne plus avoir de stocks de mines antipersonnel. Plus de 44,5 millions de mines stockées ont été détruites par les Etats Parties.

34 parmi les 50 Etats qui ont autrefois fabriqué des mines antipersonnel sont désormais liés par l'interdiction de la Convention sur la production. La plupart des autres Etats Parties ont lancé un moratoire sur la production et / ou les transferts de mines.

Le déminage a entraîné des millions de mètres carrés de terres autrefois dangereux, à être libérés pour une activité humaine normale.

###

Pour des interviews ou plus d'information concernant tout autre aspect sur la Convention, veuillez envoyer un mail à : ISU@APMineBanConvention.org ou contacter Laila Rodriguez au +855 97 6890 977 ou +41 79 960 2274. Connectez-vous à la Convention grâce à nos [sites web](#), [Facebook](#), [Flickr](#) ou [Twitter](#).